Voirie

Description

Le lotissement sera desservi par une voie privée en impasse d'une longueur d'environ 28 mètres sur une largeur de 5 mètres doublée d'un trottoir de 1m40 depuis la rue de Pellera et le Chemin de desserte existant.

Le traitement de la chaussée se fera en concassé, délimité par une bordure en béton préfabriquée.

Le profil en long de la voirie présentera une pente comprise entre 2% et 10%.

Une pente en travers de 2% sera créée pour permettre l'écoulement des eaux résiduelles non infiltrées le long de la bordure de trottoir jusqu'à la grille de collecte.

Une placette de retournement en concassé en bout de l'impasse permettra le demi-tour aisé des véhicules

Un trottoir longera la voie de circulation, il se démarquera par une bordure béton préfabriquée.

Suite à l'accord de la voisine Mme FAVROT, une plate-forme poubelles sera créée en servitude sur sa propriété, devant son mur de clôture le long de la rue de Pellera, pour y déposer le jour de ramassage son bac et les bacs des 5 nouvelles maisons.

Deux stationnements visiteur seront aménagés le long de la voie du lotissement.

Les zones de stationnement privatives devront être aménagées par les acquéreurs dans leur lot et à leur charge, pour permettre le stationnement des véhicules en dehors de la voie.

Enfin, deux espaces verts plantés seront répartis de chaque côté de la voirie et le long du Chemin de desserte existant.

Structure de la chaussée et des stationnements

- 1 Couche anti-contaminante : géotextile anti-contaminant non tissé de classe 10 (mini)
- 2 Couche de forme : grave, matériaux de classe D2 selon la GTR92 de 0.35m d'épaisseur
- 3 Couche de base : grave Non Traitée 0/20 sur 0.10m d'épaisseur.

Structure du trottoir

- 1 Couche anti-contaminante : géotextile anti-contaminant non tissé de classe 10 (mini)
- 2 Couche de forme : grave, matériaux de classe D2 selon la GTR92 de 0.20m d'épaisseur
- 3 Couche de base : grave Non Traitée 0/20 sur 0.10m d'épaisseur.

Plantations

Les espaces verts de part et d'autre de la voie du lotissement seront engazonnés et plantés de deux arbres haute tige pour l'un, et trois arbres haute tige pour l'autre (voir plan des travaux). Ces arbres seront des érables champêtres (Acer campestre).

Assainissement

Eaux pluviales

Les eaux pluviales de la voirie résiduelles qui n'auront pas été infiltrées via le revêtement perméable, seront récupérées par une grille placée au centre du projet, puis ré-infiltrées dans le terrain si les études de sols en donnent la possibilité, sinon elles seront stockées dans une rétention enterrée sous l'espace vert, et rejetées après régulation dans le réseau d'assainissement existant situé rue de Pellera avec un débit limité à 3l/s.

Celles des lots seront stockées dans des rétentions individuelles enterrées qui devront être posées par les acquéreurs. Elles seront ensuite infiltrées dans le terrain si les études de sols en donnent la possibilité, sinon elles seront rejetées par refoulement à 3l/s maximum dans le réseau d'eaux pluviales du lotissement.

Eaux usées

Un réseau d'eaux usées sera construit sous l'espace vert du lotissement, et sous le chemin de desserte existant en accord avec la Nantaise des Eaux. Il sera raccordé au regard existant sous la rue de Pellera. Tous les branchements d'eaux usées des lots seront raccordés au réseau principal par refoulement.

Eau potable

Eau potable

Le raccordement se fera sur la conduite existante située sous la rue de Pellera. Un réseau principal alimentera les cinq regards de branchements posés dans l'espace vert du lotissement, puis des PE partiront jusque dans chaque lot pour alimenter les maisons.

Défense incendie

Les cinq nouvelles maisons viennent s'insérer au milieu d'un périmètre de maisons existantes, déjà couvertes par la défense incendie, en particulier par le poteau situé au carrefour de la rue de Pellera et du chemin de desserte existant.

Réseaux secs

Electricité

L'alimentation en électricité du lotissement sera réalisée sous le contrôle des services d'E.R.D.F. Le réseau sera posé en souterrain, un coffret de comptage sera mis en limite de chaque lot. Le raccordement au réseau existant se fera au poteau situé rue de Pellera.

Téléphone

Le raccordement au réseau se fera sur le poteau situé rue de Pellera, sous le contrôle des services de U.R.R. de France Télécom. Chaque lot sera équipé d'un tabouret de branchement. Deux chambres intermédiaires seront réparties sur le réseau principal.

Gaz

L'alimentation en gaz du lotissement sera réalisée sous le contrôle des services de G.R.D.F. Le réseau sera posé en souterrain. Le raccordement au réseau existant se fera sur la rue de Pellera.

Note hydraulique pour le dimensionnement de la rétention des eaux pluviales

Le volume de rétention mis en place dans le cadre des travaux de viabilisation assurera le tamponnage des eaux de pluie des espaces communs uniquement (voie, trottoir et espaces verts). Les eaux de pluie de chacun des lots devront être retenues dans des rétentions individuelles mises en place par les acquéreurs lors de la construction de leurs maisons.

Tous nos calculs sont effectués avec le logiciel Covadis.

Le débit est calculé avec la méthode de Caquot, et le résultat est donné par Qc (débit corrigé). Nous considérons « S » la surface collectée du bassin versant, « d » la longueur hydraulique, « p » la pente hydraulique, et « c » le coefficient de ruissellement.

Le volume de rétention est déterminé par la méthode des pluies en considérant le site en Région Lyon avec une période de retour de 30 ans. Le débit de fuite imposé est de 31/s.

 $S=640m^2$; d=23m; p=7.0%; $c=0.17 => V=0.8m^3$.

PERMIS D'AMÉNAGER

"Ô CLOS LAURIE"
RUE DE PELLERA
01700 MIRIBEL

MAÎTRE D'OUVRAGE GECYM





DOSSIER DRESSÉ PAR **ÄLTEA EXPERTS**

REF 20150609

